



CYBERHARCÈLEMENT CHEZ LES JEUNES : CLÉS DE COMPREHENSION ET D'ACTION

Dans la société actuelle, les écrans sont omniprésents et les jeunes sont souvent concernés par l'hyperconnexion. Une enquête IPSOS publiée en 2015 démontre que les jeunes enfants, âgés de 1 à 6 ans, passent en moyenne environ 3 h 40 par semaine sur Internet via les smartphones de leurs parents. Ce temps s'élève à 5 h 30 pour la tranche 7-12 ans, et 13 h 30 pour les 13-19 ans, soit près de 2 heures par jour. Cette hyperprésence sur le web et les réseaux sociaux entraîne une amplification des phénomènes de cyberharcèlement (*Centre Jean Gol, 2019*).

Comment définit-on le cyberharcèlement ? Quels en sont les causes et les effets ? Comment peut-on agir pour le réduire ?

Cyber- ou non : Le harcèlement, du pareil au même

Harcèlement ou cyberharcèlement, la définition reste la même, puisqu'il s'agit dans les deux cas d'« actes négatifs délibérés répétés à l'égard d'une personne qui ne voit pas comment y mettre fin » (*Minotte P., Antoin A., 2016*). Les trois points centraux du harcèlement :

intentionnalité / répétition / rapport de force

se retrouvent dans le cyberharcèlement (*Conseil supérieur de l'éducation aux médias, 2018*). Smith *et al.* (2008) ajoute que cette violence peut être exécutée par un individu ou un groupe d'individus (*Lemaire J., Lepage I., 2016*).

De même, dans les deux cas, le même triptyque d'acteurs est présent : Auteur(s) – Victime(s) – Témoin(s).

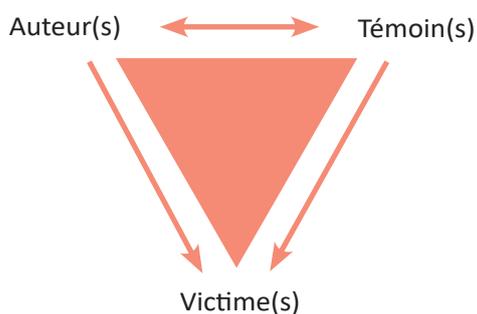


Fig. 1 : Province de Liège, 2018

Le cyberharcèlement, en tant que répétition intentionnelle de cyberviolences, **peut prendre différentes formes** : injures, insultes, moqueries, diffamations ou discriminations, menaces, rumeurs, piratage de compte, divulgation d'informations ou d'images personnelles... (*Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2016*).

Enfin, quelle que soit sa forme, le cyberharcèlement recèle **plusieurs caractéristiques** bien identifiées (*Minotte P., Antoin A., 2016 ; Lemaire J., Lepage I., 2016*) :

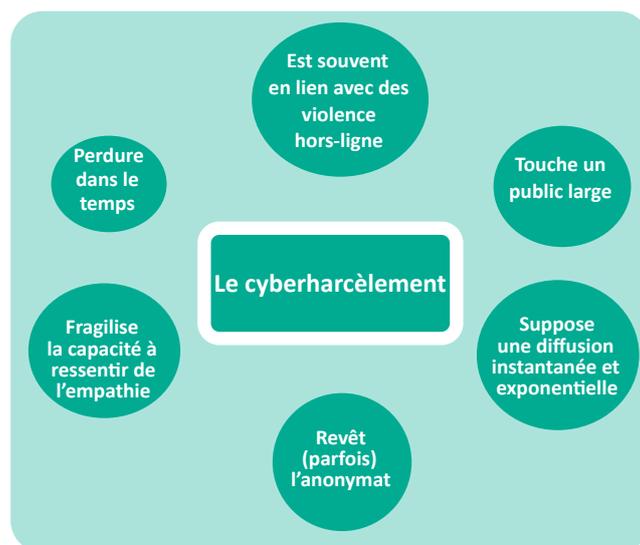


Fig. 2 : IREPS ARA, 2020

Des causes et des effets multiples

La principale cause identifiée à l'origine du cyberharcèlement est l'hyperconnectivité : l'espace virtuel est désormais considéré comme un prolongement de soi (Gozlan A., 2018). Les réseaux sociaux ont bouleversé les communications, les relations et la notion même d'intimité. S. Tisseron décrit un « désir d'extimité », « désir de communiquer sur son monde intérieur » pour être « validé » dans son existence, dans son originalité.

Il a de fait été montré que les jeunes qui utilisent davantage les médias sociaux sont plus susceptibles de subir des agressions en ligne, mais aussi de commettre des cyberagressions (Gagné D., Gonzalez-Sicilia D., Laforest J., et al., 2019).

Par ailleurs, on note une **banalisation, une minimisation ou un manque de prise de conscience** de l'existence du phénomène de cyberharcèlement, que ce soit de la part des témoins, des auteurs ou des victimes de ces violences (Minotte P., Le A., 2017). Les dynamiques collectives et les jugements portés par chacun sur la situation ont un rôle important dans le maintien, parfois sur le long terme, de la problématique.

L'imbrication du « en ligne » et du « hors-ligne » démultiplie les violences (Latourès A., Couchot-Schiex S., 2016) et leurs effets dévastateurs sur les victimes, leur santé et leur bien-être (Minotte P., Le A., 2017).

Même si le cyberharcèlement est bien plus étudié aujourd'hui, les acteurs ne sont pas encore suffisamment outillés pour y faire face ; le phénomène demeure mal identifié et impuni dans les écoles (Centre Jean Gol, 2019).



Des inégalités sociales face au cyberharcèlement

Le cyberharcèlement peut toucher tous les âges et toutes les populations.

Cependant, on note une surexposition des filles au harcèlement et à la misogynie ordinaire (Céméa, 2015).

Selon un rapport du Centre Hubertine Auclert (2016), les filles sont 1,5 à 2 fois plus touchées par le cybersexisme que les garçons.

De même, la perpétuation et la puissance des normes de genre placent **les jeunes LGBT** dans une situation de vulnérabilité face au rejet et aux violences (Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, 2019).

Enfin, **les minorités raciales & ethniques** ont signalé des niveaux plus élevés de cyberintimidation (Li J., Craig W., Johnson M., 2015).



Les effets du cyberharcèlement

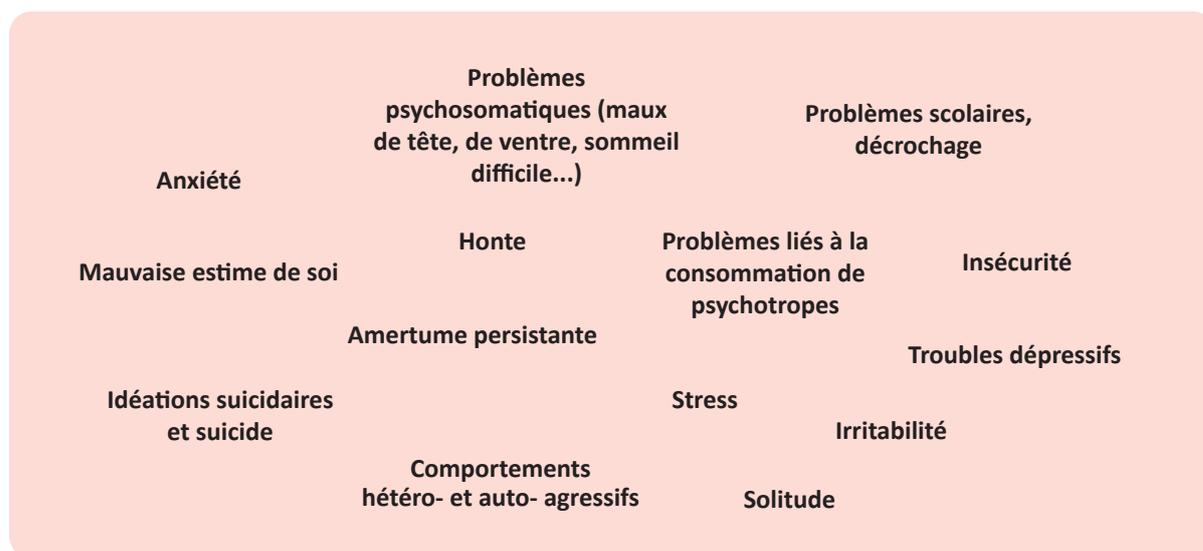


Fig. 3 : IREPS ARA, 2020

Cyberharcèlement : comment agir de manière efficace ?

La littérature énumère plusieurs leviers d'efficacité potentiels des programmes de lutte contre les cyberviolences. Tout d'abord, ces programmes ont pour point commun le **développement des compétences sociales**, telles que l'empathie, l'estime de soi ou l'entraide entre pairs (Blaya C., 2015). L'un des processus les plus dévastateurs dans le cyberharcèlement est sa dimension groupale. De ce fait, travailler sur les habilités relationnelles et affectives du groupe, notamment par le biais du jeu, du théâtre, des forums de discussions, semble être un moyen efficace de contrer ce processus (Gozlan A., 2018). **Transmettre les valeurs du vivre ensemble** est ainsi un point clé de la lutte contre les cyberviolences (Conseil supérieur de l'éducation aux médias, 2018).

Un autre levier essentiel consiste à aborder ensemble violences et cyberviolences. Il existe en effet de nombreuses similitudes entre la cyberintimidation, la cybervictimisation, l'agression traditionnelle et la victimisation traditionnelle (Centre international pour la prévention de la criminalité, 2020). Plusieurs études concluent donc sur l'existence de **caractéristiques efficaces communes de prévention et de lutte contre la violence « traditionnelle » et la cyberviolence**, ainsi que sur la nécessité de poursuivre et d'améliorer l'évaluation des actions mises en œuvre pour mieux orienter l'intervention (Blaya C., 2015).

Les programmes efficaces visent **l'implication de l'ensemble des acteurs** : parents, professionnels de l'Éducation nationale, collectivités... Les jeunes eux-mêmes sont amenés à participer activement à la lutte contre le cyberharcèlement, par le biais d'une sensibilisation au rôle joué par les pairs, de programmes de tutorat ou de parrainages (Centre Jean Gol, 2019). L'inclusion du programme de façon formelle dans l'établissement scolaire est d'ailleurs identifiée comme levier d'efficacité. En effet, la mise en place d'**une approche holistique dans l'ensemble d'un établissement scolaire** est à privilégier afin d'obtenir de meilleurs résultats (Centre international pour la prévention de la criminalité, 2020). Cela pourrait se faire en intégrant dans les programmes scolaires des éléments spécifiques de lutte contre les cyberviolences, par exemple avec **l'éducation aux médias** (Conseil supérieur de l'éducation aux médias, 2018) et ce, dès le plus jeune âge.

Enfin, l'un des facteurs essentiels d'une intervention réussie reste le sentiment, chez les professionnels chargés de sa mise en œuvre, d'être des acteurs et non de simples exécutants (Blaya C., 2015), d'où la nécessité pour les auteurs des interventions **d'accompagner les professionnels et de les former** afin d'assurer la pérennité des programmes (Centre international pour la prévention de la criminalité, 2020).

6 axes prioritaires pour lutter contre le cybersexisme

Le centre Hubertine-Auclert (2016) a formulé 6 axes de recommandations en matière de protection, repérage et prévention du cybersexisme dans le champ scolaire :

- Diagnostiquer et détecter
- Qualifier et prendre en charge
- Systématiser la prévention
- Intégrer les élèves dans les dispositifs de prévention et de détection
- Promouvoir l'engagement citoyen de toutes et tous dans le cyberspace
- Développer une prévention intégrée via l'éducation au numérique et la lutte contre le sexisme

En résumé, une intervention efficace dans la lutte contre le cyberharcèlement passe par...

- > Le développement des compétences psychosociales (CPS)
- > L'implication de tous les acteurs (y compris des jeunes !)
- > L'intégration aux programmes scolaires (ex : éducation aux médias)
- > La lutte contre les violences « hors ligne »
- > L'accompagnement et la formation des professionnels

En action

- **NAH : Non Au Harcèlement**
Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a fait de la prévention du harcèlement entre élèves l'une de ses priorités. Le programme NAH (Non au harcèlement) a pour objectif de renforcer la lutte contre toutes les formes de harcèlement par des synthèses scientifiques, par la valorisation d'actions menées dans des établissements, par la création de nouveaux outils pour sensibiliser, prévenir et prendre en charge les situations de harcèlement. Chaque année, un prix « Non au harcèlement » est organisé, il récompense des affiches et vidéos réalisées par des collégiens et lycéens sur un thème dédié. Un numéro d'appel, le 3020, est à disposition de tous les acteurs. [Plus d'infos ici](#)
- **Media Heroes**
Développé en Allemagne en 2010, ce programme destiné aux collégiens met l'accent sur les attitudes à l'égard du comportement du cyberharceleur afin de sensibiliser les élèves aux conséquences et aux risques juridiques. Il aide également à modifier les normes déjà existantes en fonction des objectifs poursuivis (améliorer les responsabilités sociales ou le climat global de la classe). [Plus d'infos ici](#)
- **Jeu des trois figures**
Le Jeu des Trois Figures – ou J3F – est une activité théâtrale créée en 2007 par Serge Tisseron pour lutter contre les effets délétères de la surconsommation d'écrans. Il propose notamment de développer réflexion critique, d'encourager les compétences exécutives et l'empathie de la maternelle au collègue. Le jeu est nommé ainsi en référence aux trois personnages de l'agresseur, de la victime et du tiers, qui peut être simple témoin, redresseur de torts ou sauveteur. [Plus d'infos ici](#)
- **Moi et les écrans**
Ce projet d'éducation par les pairs en collèges et lycées est né de la sollicitation de la Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN) par des enseignants ardéchois sur la thématique des écrans. La MGEN a ensuite elle-même sollicité la Mutualité française pour intervenir auprès des établissements scolaires sur la prévention des effets non voulus liés à l'usage des écrans. [Plus d'infos ici](#)

➤ Pour en savoir plus...

Centre international pour la prévention de la criminalité.- [Recension internationale de pratiques prometteuses en matière de prévention de la violence chez les moins de 25 ans. Volet 1 : Canada et États-Unis. Revues de pratiques.-](#) CIPC, 2020

Centre Jean Gol.- [Le cyberharcèlement des enfants & des adolescents.-](#) CJG, 2019

Gozlan A.- [Le harcèlement virtuel.-](#) Yapaka, 2018

Minotte P., Le A.- [\(Cyber\)harcèlement et ressources mobilisées par les adolescents : Partie 2.-](#) Observatoire des vies numériques, n° 2, 2017

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.- [Guide de prévention des cyberviolences en milieu scolaire.-](#) MEN, 2016

Blaya C.- [Les programmes d'intervention contre la cyberviolence et le cyberharcèlement : Quels moyens, quelle efficacité ?.-](#) Les dossiers des sciences de l'éducation, n° 33, 2015



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé

www.ireps-ara.org

Rédaction : Aurélie Gisbert.

Relecture : Christophe Herbster, Andrea Sagni et Mélanie Villeval.

Janvier 2021.

Avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

